



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
15 JUILLET 2020**

Date de convocation : 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le mercredi 15 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARÇAY, légalement convoqué le 10 juillet 2020, s'est réuni à la salle Marjault sous la présidence de Monsieur Jean-François CESSAC, Maire, en présence de 5 personnes formant le public.

En présence de Mesdames et Messieurs Eric ANEZO, Delphine BERGÉ, Bernadette BONGRAND, Véronique BRÉMONT, Nathalie DESCHAMPS, Sandrine GAUDRON, Marie HENOT, Mathieu MABROUQUE, Roxanne NAKACHE, Dominique PEIGNAUX, Nathalie PENOT-COINDRE formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

- Monsieur Francis BOUTIN donne pouvoir à Madame Véronique BRÉMONT
- Monsieur Michel DESHOULIERES donne pouvoir à Madame Sandrine GAUDRON
- Monsieur Bruno GARREAU (arrivée à 20h18) donne pouvoir à Monsieur Eric ANEZO
- Monsieur Yves PETIBON donne pouvoir à Monsieur Dominique PEIGNAUX
- Monsieur Julien PILTÉ donne pouvoir à Madame Nathalie DESCHAMPS
- Monsieur Jean-Marie RENAUDEAU donne pouvoir à Madame Bernadette BONGRAND
- Madame Sophie LESCORNEZ

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 12

Nombre de votants à l'ouverture de la séance : 18

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection à main levée du Secrétaire de séance. Monsieur Dominique PEIGNAUX a été élu à l'unanimité Secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A) Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 08 et 29 juin 2020

B) Délibérations

- | | |
|---------------|---|
| 2020 1507 042 | Avancement de grade |
| 2020 1507 043 | Instauration de la prime exceptionnelle COVID-19 |
| 2020 1507 044 | Droit à la formation des élus |
| 2020 1507 045 | Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet |
| 2020 1507 046 | Bilan de l'eau |
| 2020 1507 047 | Désignation du correspondant défense |

2020 1507 048	Dispositif de soutien aux entreprises
2020 1507 049	Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
2020 1507 050	Désignation des représentants au GIP RECIA
2020 1507 051	Achat d'une salle communale
2020 1507 052	Val Touraine Habitat – Opération d'aménagement « La Bergerie » - Approbation du compte-rendu d'activité à la collectivité au 31 décembre 2019

00 - Informations au Conseil Municipal au titre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

01 – Divers

A / Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 08 et 29 juin 2020

Les procès-verbaux du Conseil Municipal du 08 et 29 juin 2020 sont adoptés à l'unanimité.

B / Délibérations du Conseil Municipal

2020 1507 042	Avancement de grade
---------------	---------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet (30/35ème) au 1^{er} octobre 2020 ;
- **APPROUVE** la suppression du poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet (30/35ème), qu'il n'est plus nécessaire de maintenir à compter de la nomination de l'agent dans le nouveau grade ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux cotisations sociales correspondant à emploi ainsi créé sont inscrits au budget principal de l'exercice 2020.

2020 1507 043	Instauration de la prime exceptionnelle COVID 19
---------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **INSTAURE** une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant la période du confinement.
- **DIT** que les agents titulaires à temps complet, peuvent bénéficier de cette prime, selon les critères suivants :
 - Avoir travaillé en présentiel au minimum 40 demi-journées pendant la période de confinement
- **INDIQUE que** le montant plancher de versement est de 200 €, étant précisé que selon les missions exercées, les montants seront progressifs.
- **PRECISE** que le montant individuel maximum par agent ne peut dépasser 1000 € exonéré de cotisations et contributions sociales ainsi que d'impôt sur le revenu.
- **AUTORISE** le Maire ou un de ses adjoints à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus.
- **DIT** que cette prime sera versée aux bénéficiaires, en une seule fois, sur la paye d'août 2020.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice 2020.

2020 1507 044	Droit à la formation des élus
---------------	-------------------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les orientations données à la formation des élus de la collectivité, telles que présentées ci-dessus,
- **DIT** que les formations seront financées dans la limite de 18 jours par élu pour la durée du mandat
- **PRECISE** que la perte de revenus sera compensée par élu dans la limite de 18 jours pour la durée du mandat à raison d'une fois et demi la valeur horaire du SMIC
- **FIXE** le montant des dépenses de formation, par an, à 2% du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux élus de la commune, soit la somme de 1 405, 79€.
- **IMPUTE** la dépense correspondante sur les crédits figurant au budget de la commune, chapitre 65 – article 6535.

2020 1507 045	Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet
---------------	---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (30/35^{ème}) à compter du 1^{er} août 2020,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux cotisations sociales correspondant à emploi ainsi créé sont inscrits au budget principal de l'exercice 2020.

2020 1507 046	Approbation du rapport annuel 2019 du service de l'eau
---------------	--

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu annuel de gestion présenté.

2020 1507 047	Désignation d'un correspondant défense
---------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité, Monsieur Yves PETIBON, Conseiller Municipal, en tant que correspondant défense de la commune.

2020 1507 048	Dispositif de soutien aux entreprises
---------------	---------------------------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** l'attribution d'une avance de trésorerie sous forme de fonds de concours des communes de Touraine-Est Vallées selon le plan de financement prévisionnel suivant et en particulier le versement d'un fonds de 2 462,00 € de la commune de Larçay à CTEV :

Commune d'Azay sur Cher	3 082,00 €
Commune de Chançay	1 137,00 €
Commune de Larçay	2 462,00 €
Commune de Monnaie	4 439,00 €
Commune de Montlouis sur Loire	10 666,00 €
Commune de Reugny	1 690,00 €
Commune de Véretz	4 496,00 €
Commune de Vernou sur Brenne	2 707,00 €
Commune de La Ville aux Dames	5 487,00 €
Commune de Vouvray	3 238,00 €

- **PRECISE** que ces montants de fonds de concours seront versés en une seule fois par les communes en 2020
- **PRECISE** que les dépenses pour les communes seront imputées sur la nature 2041511, et les recettes pour Touraine-Est Vallées sur la nature 13241.

2020 1507 049	Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
---------------	---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

En qualité de titulaires :

Gérard MARTELLIERE
Michel GRIMAUD
Jean-Marie RENAUDEAU
Dominique PEIGNAUX
Jacques GOISIER
Bruno GARREAU
Camille LOIRET
Véronique BREMONT
Eric ANEZO
Delphine BERGE
Francis BOUTIN
Nathalie DESCHAMPS
Michel DESHOULIERES
Pierre Yves THIMONIER
Sandrine GAUDRON
Yves CHANVALON

En qualité de suppléants :

Bernadette BONGRAND
Marc DUFRENNE
Yves PETIBON
Franck CHAMPION
Guillaume MARRA
Sophine LESCORNEZ
Béatrice DARNEY
Julien PILTE
Nelly BUCHERON
Mathieu MABROUQUE
Roxane NAKACHE
Marie HENOT
Nathalie PENOT-COINDRE
Ghislaine NICOLAS
Richard CALLETIER
Laurence CHAPOT

2020 1507 050

Désignation des représentants au sein du GIP RECIA

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'élection des représentants de la commune au sein du GIP RECIA, au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que la commune de Larçay y sera représentée par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée, comme le prévoit l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

A donc été déclaré élu :

Monsieur Mathieu MABROUQUE en qualité de délégué titulaire

A donc été déclaré élu :

Monsieur Jean-Marie RENAUDEAU en qualité de délégué suppléant

2020 1507 051

Achat d'une salle communale

Considérant l'intérêt pour la commune d'acquérir une surface utile de salle communale,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-François CESSAC, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (17 Pour, 1 abstention) :

- **Approuve** l'acquisition par la commune d'une salle communale de 150 m², rue de la Bergerie, pour la somme de 180 000€ HT, auprès de la société NEXITY Promotion Val de Loire, ainsi que les frais se rapportant à cette opération
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet achat,
- **Dit** que la dépense correspondante est imputée au budget de la commune

2020 1507 052

Val Touraine Habitat – Opération d'aménagement « La Bergerie » -
Approbation du compte-rendu d'activité à la collectivité au 31 décembre
2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu d'activité à la collectivité présenté.

Informations au Conseil Municipal au titre des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dispositions suivantes, au titre de l'application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et des délégations qui lui ont été accordées par délibération du Conseil Municipal n° 2020 2305 012 en date du 23 mai 2020 :

Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières

Acquisition de la concession n°224 par Monsieur JUTARD Daniel pour une durée de 30 ans à compter du 28 octobre 2019

Acquisition de la concession n°510 par Monsieur DREUX Christophe pour une durée de 30 ans à compter du 18 janvier 2020

Acquisition de la Cave-urne n°11 par Madame CHABROL Corinne pour une durée de 15 ans à compter du 7 octobre 2019

Acquisition de la concession n°134 par Monsieur GAUTHIER Yvon pour une durée de 30 ans à compter du 12 mars 2020

Monsieur le Maire lève la séance à 20h40.

Le Maire,



Jean-François CESSAC



Le secrétaire de séance,



Dominique PEIGNAUX

